

BASKET-BALL

ÎLE-DE-FRANCE

LE CROSS-OVER N°1

21 octobre 2026

Fédération Sportive et Gymnique du Travail - Ligue Île-de-France
14-16 rue Scandicci, 93500 PANTIN - 01 49 42 23 24 - lif@fsgt.org

LIF FSGT
www.idf.fsgt.org

COMPTE RENDU
AG REPRISE DE SAISON
DU 07/10/2026

Présents : Malek (arbitre), Romain, Thomas & Anissa (E2B), Anthony (REDSTAR), Robin Mahéo (SAFRAN MASSY), Rafael (AS CODE), Anderson (BOUYGTEL SPORTS), Benjamin (RSCM), Amadou (BCBC) et Tom HELIE (LIF).

Ordre du jour :

1. **Point d'information & Cadre administratif**
 a. **Engagements et affiliations**
 b. **Bilan des chantiers**
 c. **Formule de compétition et du calendrier**
2. **Arbitrage et règlement des rencontres (rappels & perspectives d'évolution)**
3. **Tournois**
4. **Communication et réseaux sociaux**
5. **Partenariats**
6. **Divers**

1. Point d'information sur la reprise de saison

a. Engagements et affiliations

Les équipes engagées en championnat : AS CODE BASKET, AS MALGACHE, ASDP 93, ENTRE 2 BASKET 1 et 2 , PHIL-FRANCE, RSC MONTREUILLOIS, AS REJANE, BOIS COLOMBES BC, BOUYGTEL SPORT, ENTENTE SPORTIVE RENAULT, LEVIATHAN, RED STAR 1, SAFRAN CORBEIL/VILLAROCHE, SAFRAN MASSY, AS THALES.

En attente de confirmation : ASDP 93 “B”, AS TERRITORIAUX DE VITRY, AGGLOMÉRATION CREILLOISE BASKET BALL.Les correspondants des équipes non affiliées à ce jour seront relancés par courriel. Le comité d'affiliation sera mis en copie afin de formaliser et faciliter l'accompagnement des démarches administratives.

b. Bilan des chantiers

À la suite de la réunion de fin de saison, plusieurs chantiers ont été engagés afin de faire évoluer notre organisation vers une commission agile, participative et fidèle aux principes fondateurs de l'autogestion. L'objectif est de passer d'une gestion centralisée à un fonctionnement collaboratif structuré autour de chantiers thématiques ciblés.

Arbitrage

Une réunion s'est tenue le 23 septembre avec les clubs. Bien que le document préparatoire partagé n'ait pas été complété par les clubs, plusieurs arbitres ont fait remonter des besoins d'ajustements réglementaires. Un travail à l'initiative des arbitres et de la Ligue a donc été engagé pour proposer des améliorations. Par ailleurs, dès que le site des compétitions sera pleinement opérationnel, la Ligue centralisera la désignation des arbitres.

Fédération Sportive et Gymnique du Travail - Ligue Île-de-France
14-16 rue Scandicci, 93500 PANTIN - 01 49 42 23 24 - lif@fsgt.org
LIF FSGT
www.idf.fsgt.org

Règlement & mixité

Le texte du règlement transmis durant l'été n'ayant fait l'objet d'aucun retour formel, il demeure identique à celui de la saison dernière, à l'exception du format de compétition.

Calendrier de la saison

La réunion dédiée avec les membres bénévoles n'a pas pu se tenir. Le format de la compétition (retour aux poules de niveau) ayant été validé lors de l'AG de fin de saison, la Ligue s'appuiera sur les informations et créneaux de la saison précédente pour établir le calendrier officiel.

Référent(s) championnat

Ce chantier n'ayant pas suscité un fort engouement, la Ligue propose la mise en place d'une communauté WhatsApp à titre d'essai. Cet outil permettra de fluidifier la circulation des informations, la transmission des feuilles de match et le partage des photos de rencontres. Il est rappelé que toutes les formalités administratives officielles (notamment les demandes de report) doivent impérativement continuer d'être transmises par courriel pour garantir leur traçabilité.

Organisation des finales

Le Final Four aura lieu le dimanche 13 juin de 9 h à 18 h au gymnase Alice Coachman (adidas Arena). Les horaires exacts des rencontres seront précisés ultérieurement en fonction des disponibilités des arbitres et de la mutualisation du site avec l'activité handball. Une réunion d'organisation se tiendra courant mai. Une autorisation ayant été accordée pour la tenue d'une buvette, la Ligue étudie sa gestion directe ou sa délégation à un club volontaire.

c. Formule de compétition et du calendrier

Le championnat rassemble 16 équipes. Afin de répondre à la demande des équipes de pouvoir jouer contre des équipes de son niveau tout au long de la saison au lieu de passer par une phase de brassage géographique avant d'arriver sur des poules de niveau. Il a été décidé de mettre en place phase régulière de répartir les équipes en poule de niveau, soit 2 poules de 8 équipes cette saison, pour un déroulement en matchs aller-retour (14 journées).

À l'issue du championnat, les équipes sont reversées en Playoffs par poule de niveau. Les huit premières équipes qualifiées sont réparties dans un tableau de phase finale selon le système des têtes de série (seeding), où l'équipe la mieux classée affronte l'équipe la moins bien classée.

Le tableau hébergé sur Google Sheet sert d'outil de travail quotidien. Pour les phases finales et modifications officielles, seule la notification transmise par courriel par la Ligue fait foi. Consultez le calendrier ici !

2. Arbitrage et règlement des rencontres (rappels & perspectives d'évolution)

Il n'a pas été possible de finaliser l'ensemble du travail de modification ou d'ajout de règles concernant l'arbitrage avant cette Assemblée Générale. Il convient donc de rappeler les règles déjà en vigueur et de présenter les orientations vers lesquelles le règlement se dirige.

a. Rôles, règles et délais de convocation des arbitres (Art. 14 & 19)

Rappel du règlement en vigueur : L'arbitre officiel est sollicité par le club recevant pour officier sur la rencontre (Art. 19). L'équipe visiteuse doit contacter le club recevant au moins 48h avant le match pour confirmer sa venue, l'horaire et ses maillots, et l'équipe recevante doit répondre au plus tard 24h avant le coup d'envoi (Art. 14).

Fédération Sportive et Gymnique du Travail - Ligue Île-de-France
14-16 rue Scandicci, 93500 PANTIN - 01 49 42 23 24 - lif@fsgt.org
LIF FSGT
www.idf.fsgt.org

Orientations retenues : Constatant que la sollicitation des arbitres se fait trop souvent à la dernière minute, un délai raisonnable de convocation sera instauré. L'obligation de contact entre les deux clubs sera portée à 72h avant le match. En cas de défaut de contact réciproque entraînant le déplacement inutile d'un arbitre désigné, les deux clubs seront déclarés co-responsables et l'indemnité d'arbitrage sera facturée à parts égales (50/50) aux deux équipes.

b. Procédures d'avant-match et vérification des licences (Art. 16)

Rappel du règlement en vigueur : Avant le coup d'envoi, les responsables doivent remettre la feuille de match et le fichier des licences à l'arbitre. Un contrôle individuel des joueurs est effectué par l'arbitre en présence des capitaines. La présentation d'une pièce d'identité officielle avec photo est obligatoire en cas de licence sans photo. Tout joueur ne pouvant attester de son identité ne peut prendre part à la rencontre. Toute rencontre jouée sans contrôle préalable des licences entraîne la perte du match par pénalité.

c. Indemnisations des arbitres avant le coup d'envoi (Art. 18 & 22)

Rappel du règlement en vigueur : L'indemnité d'arbitrage officiel doit être réglée spontanément avant le coup d'envoi, partagée à parts égales (50/50) entre les deux équipes (Art. 22). L'arbitre est en droit de refuser de donner le coup d'envoi si le versement n'est pas effectué.

Orientations retenues : Clarifier les modalités de prise en charge financière si la rencontre ne peut se dérouler, notamment en cas de terrain impraticable ou de salle inaccessible constaté sur place par l'arbitre (application d'une indemnité réduite partagée à 50/50).

d. Gestion des forfaits, absences et reports (Art. 6 & 20)

Rappel du règlement en vigueur : Chaque équipe ne peut bénéficier que d'un seul report par phase, sur demande motivée adressée par courriel au moins 3 jours avant la date du match à l'adversaire et à la Ligue (Art. 6). En cas de forfait, la déclaration écrite doit parvenir à la Ligue au moins 24h avant le match.

Orientations retenues : Un forfait déclaré par écrit au moins 24h à l'avance par courriel n'engendrera aucun frais d'arbitrage. Pour tout forfait tardif (< 24h), absence non signalée au gymnase ou effectif incomplet au coup d'envoi (moins de 5 joueurs en tenue), l'équipe défaillante sera déclarée forfait et prendra en charge 100 % de l'indemnité d'arbitrage si l'arbitre s'est déplacé.

L'ensemble de ces ajouts et modifications réglementaires sera consigné dans une version révisée du règlement qui sera transmise aux clubs et aux arbitres avant le lancement de la compétition.

3. Tournois

Le tournoi de reprise de saison aura lieu le **samedi 31 octobre** au Centre sportif des Poissonniers (Paris 18e). Ouvert aux équipes FSGT et extérieures, il permettra de faire découvrir la pratique du basketball mixte FSGT. La participation est fixée à 40€ pour les équipes affiliées FSGT et à 60€ pour les équipes non affiliées (limite de 10 équipes maximum).

Les inscriptions sont ouvertes sur HelloAsso, une publication a été réalisée sur les réseaux sociaux de la Ligue et un article sur le site internet.

Conformément aux orientations présentées la saison dernière, la Ligue réitère sa volonté d'impulser et de soutenir les tournois organisés par les clubs (tournois de Noël, de Pâques, etc.) ou les comités départementaux. Toutefois, pour cette saison, elle maintient les 3 tournois habituels. Cette démarche vise à :

- ➢ Positionner la Ligue en tant que facilitateur via un soutien matériel, logistique et de communication.
- ➢ Délocaliser la pratique hors de Paris vers d'autres territoires franciliens.
- ➢ Toucher de nouveaux publics et de nouvelles structures locales.

Fédération Sportive et Gymnique du Travail - Ligue Île-de-France
14-16 rue Scandicci, 93500 PANTIN - 01 49 42 23 24 - lif@fsgt.org
LIF FSGT
www.idf.fsgt.org

Pour cette saison, elle maintient les deux autres tournois qui auront lieu le 20 février et le 19 juin.

4. Communication et réseaux sociaux

Afin de renforcer la visibilité du championnat de basket mixte FSGT, chaque club est encouragé à prendre des photos lors des rencontres (ou a minima une photo d'équipe avant ou après chaque match). Ces visuels alimenteront les réseaux sociaux de la Ligue IDF FSGT tout en mettant en valeur les clubs. Pour ceux ayant leur propre compte, n'hésitez pas à nous identifier afin de pouvoir partager votre contenu et vous mettre en avant.

Rythme de publication envisagé :

- Avant chaque période de vacances scolaires (résultats, focus club, etc.).
- À l'occasion de chaque tour de playoffs.
- Les clubs souhaitant créer ou développer leurs réseaux sociaux peuvent se rapprocher de la Ligue (lif@fsgt.org) pour bénéficier d'un accompagnement ou d'une formation adaptée.

5. Partenariats

a. Intersport

La Ligue Île-de-France FSGT rappelle la reconduction de son partenariat avec le groupe Intersport pour soutenir financièrement les clubs et les licencié·es.

Modalités et avantages

- Pour les licencié·es : Remise de 20 % toute l'année sur le textile et les chaussures de sport sur présentation de la carte dématérialisée club partenaire FSGT IDF dans les magasins participants (Parinor 93, Saint-Denis 93, Bonneuil 94, Créteil 94, Cergy 95, Herblay 95).
- **Pour les clubs :** Remise significative sur le catalogue Erima et recherche des meilleurs prix sur devis pour le matériel divers (ballons, maillots floqués, etc.)

Pour accéder à ces avantages (sans engagement, obligation d'achat ni exclusivité), les clubs doivent retourner **la convention de partenariat** signée à lif@fsgt.org.

b. Paris Basketball

La Ligue a repris contact en début de saison avec le Paris Basketball pour faire un point sur la collaboration faite la saison dernière et réitérer celle-ci. Plus d'informations à venir.

6. Divers

À la suite d'incidents signalés, il est rappelé que les spectateurs et supporters doivent obligatoirement se placer du côté opposé à la table de marque et aux bancs de touche. Tout comportement irrespectueux envers les arbitres ou les officiels de table entraînera l'arrêt immédiat de la rencontre, l'établissement d'un rapport et la perte du match par pénalité pour le club fautif. Un additif au règlement sera fait à l'article 16 sur ce point.

Veuillez noter que vous pouvez retrouver toutes les informations et documents relatifs à l'activité basket mixte sur la page dédiée de notre site internet

Fédération Sportive et Gymnique du Travail - Ligue Île-de-France
14-16 rue Scandicci, 93500 PANTIN - 01 49 42 23 24 - lif@fsgt.org
LIF FSGT
www.idf.fsgt.org